

AU SOMMAIRE

NOTRE RAPPORT À L'ALIMENTATION ÉVOLUE	2
LE RÔLE DES ACTEURS PUBLICS : UN ENGAGEMENT À TOUS LES NIVEAUX	5
LES PRODUCTIONS AGRICOLES DE LA LOIRE : UNE CAPACITÉ NOURRICIÈRE HÉTÉROGÈNE	9
LES CIRCUITS DE TRANSFORMATION ET DE DISTRIBUTION : UN TISSU INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DYNAMIQUE	15

ALIMENTATION : ENJEUX ET QUESTIONNEMENTS AUTOUR D'UNE TRANSITION



Le **système alimentaire** est, pour le fondateur de l'économie agroalimentaire, Louis Malassis « **la manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture** » (Malassis, 1994). En ce sens, il est en perpétuelle évolution afin de faire correspondre production et consommation.

Il est ainsi questionné à la lumière des crises successives : changement climatique, crise sanitaire, énergétique, guerre en Ukraine. Ces différentes crises font évoluer nos manières de consommer, impactent les filières agricoles, la nature même des productions, l'équilibre financier des producteurs, des distributeurs...

De nombreux **enjeux** sont ainsi au cœur des réflexions :

- Des enjeux **sanitaires** avec la nécessité de mieux nourrir les populations (prévention des maladies, limitation des produits phytosanitaires...);
- Des enjeux **environnementaux** dans le cadre de la limitation du bilan carbone des filières agricoles et agro-alimentaires notamment;
- Des défis **sociaux** en vue de permettre une alimentation de qualité accessible pour tous;
- Des enjeux **économiques** et le modèle économique de la filière alimentaire à adopter pour respecter les précédents défis.

Aujourd'hui, l'écosystème d'acteurs est confronté à ces enjeux. Les évolutions sont perceptibles et il importe que les acteurs institutionnels puissent accompagner voire appuyer ces changements utiles aux transitions environnementales et des modes de vie que l'agence souhaite accompagner.

Cette publication vise à faire un point sur ces évolutions sur notre territoire ligérien afin d'évaluer dans quelles mesures les acteurs du territoire peuvent répondre aux enjeux de l'alimentation dans un monde en transition.

NOTRE RAPPORT À L'ALIMENTATION ÉVOLUE

De nombreuses études, dont celle réalisée par IPSOS¹ en 2021, mettent en exergue **les réalités d'une fracture alimentaire qui recouvre les fractures sociétales françaises (genre, génération et catégorie sociale)**. Les inégalités alimentaires sont conséquentes (tant dans leur réalité que dans la perception des Français).

La recherche du bon équilibre alimentaire fait toujours face à des freins, à savoir : le prix (pour 45% des Français), le temps (37%) et l'inspiration (36%).

UNE COMPOSITION DU PANIER ALIMENTAIRE QUI ÉVOLUE EN TERMES DE CONTENU, D'ORIGINE ET DE QUALITÉ

Selon le Ministère de l'Agriculture, depuis 1960, **la part des dépenses alimentaires dans le budget est de plus en plus réduite : 13 % en 2021 contre 24 % en 1960**. Plusieurs facteurs peuvent être notés :

- Le niveau de vie ayant augmenté progressivement, la part des dépenses de première nécessité s'affaiblit en conséquence.
- Une « dévaluation progressive des pratiques alimentaires » qui a eu lieu dans les années 1980.

En cinquante ans, **la composition du panier alimentaire** s'est par ailleurs largement modifiée du fait **d'évolutions** du régime alimentaire mais également du fait de crises tels que le Covid ou le contexte inflationniste actuel.

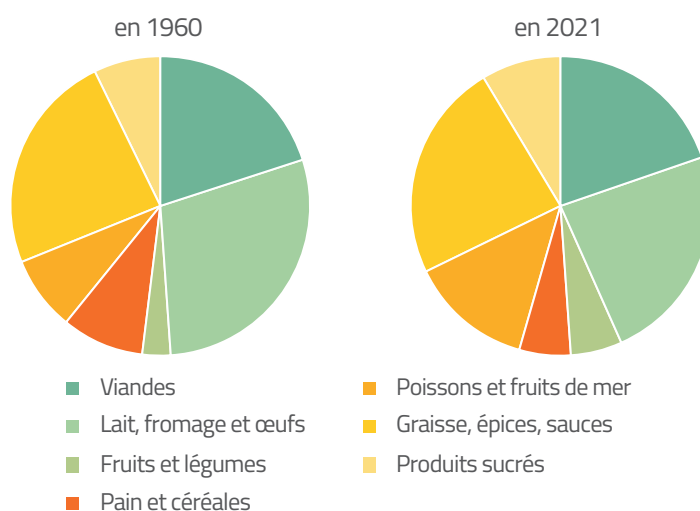
Ainsi, deux tendances de fonds sont perceptibles :

- **Une baisse de la consommation globale de viande** (à l'exception de la volaille), en particulier de la viande bovine, continue depuis le début des années 80, avec une accélération à partir de 2013.
- **Une augmentation² des consommations de légumes et du « flexitarisme³»** animée par des considérations variées : bien-être animal, préoccupation écologique (à travers notamment la question de l'empreinte environnementale de l'élevage), réduction des risques de maladies cardio-vasculaires et contraintes économiques pour une part croissante de la population.

Cette évolution du panier alimentaire s'accompagne sur une tendance longue, d'une **montée en régime des produits locaux et/ou biologiques**. Une tendance portée par une préoccupation de la société favorable au rapprochement entre producteurs et consommateurs (aspect de confiance et soutien de l'économie locale) et la volonté de manger plus sainement (aspect naturel protection de la nature et santé).

Ainsi, selon l'Agence française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique⁴, le chiffre d'affaires des ventes de produits alimentaires bio tous circuits confondus est passé de 4 301 millions d'euros en 2012 à 12 659 millions d'euros en

PRODUITS ALIMENTAIRES¹ : RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LES TYPES D'ALIMENTS



Source : agreste.agriculture.gouv.fr

¹ <https://www.ipsos.com/fr-fr/76-des-francais-considerent-que-nous-ne-sommes-pas-egaux-en-termes-d'alimentation>

² Pyson P., La France à table. 1960-1986, Paris, La Découverte.

³ Flexitarisme : mode d'alimentation principalement végétarien, mais incluant occasionnellement de la viande ou du poisson.

⁴ <https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/observatoire-de-la-consommation-bio/>

2021. Cet élément économique reflète l'intérêt de la population puisque 9 français sur 10 affirment en 2021, consommer bio avec une hausse du nombre de français qui consomment du bio plus régulièrement, que ce soit au moins une fois par mois (76% contre 73% en 2020) ou au moins une fois par semaine (52% contre 47%).

Ce virage atteste d'une prise de conscience de la part de la population des enjeux cités plus haut : la première motivation à la consommation de produits biologiques reste la préservation de la santé (27%) et la préservation de l'environnement (13%). L'étude démontre également que le bio est synonyme de plaisir gustatif pour les Français puisque le goût est le principal critère d'achat de produits bio (important pour 95% des Français).

Mais **cette tendance se heurte** aujourd'hui à un **pouvoir d'achat en berne** du fait d'une **augmentation générale du prix** des denrées alimentaires⁵.

LA CONTRAINTE « PRIX » PLUS QUE JAMAIS PRÉGNANTE

Le **prix** reste un **critère déterminant** dans les pratiques alimentaires. Avant la période d'inflation actuelle, **les 10% des ménages les plus pauvres** consacraient en moyenne **19% de leurs dépenses aux courses alimentaires**, contre 15% pour les 10% de ménages les plus aisés, selon l'enquête sur le budget de famille de l'Insee datée de 2017. L'année dernière, les prix des produits alimentaires ont bondi de près de 7%, selon l'Insee. Compte tenu de contraintes financières et de l'incompressibilité d'autres postes de dépenses, en particulier celui du logement (loyer et énergie) et de la mobilité, on remarque un effet seuil sur le budget alimentaire. Cet arbitrage en faveur d'une « meilleure » alimenta-

tion n'est en effet possible qu'avec des marges de manœuvre budgétaires suffisantes, ce dont ne disposent pas les ménages les plus modestes.

Il en découle une véritable difficulté de certains ménages à accéder à des produits de qualité. **Pour optimiser leur budget**, ceux-ci limitent leurs **achats aux produits de première nécessité**, cherchent les offres les plus intéressantes et optent pour **les marques de distributeur (MDD)**, en moyenne 25% moins chères que les marques classiques. Ce type de produits ont un succès grandissant, en particulier dans un contexte d'inflation plus forte, puisque **leurs ventes ont augmenté de 15,8% en un an**. En France, en 2022, les ventes des

MDD représentent 32,6% des ventes en grande et moyenne surfaces (35,2% en 2013) selon le Ministère de l'Économie⁶.

Ces inflexions engendrent une **baisse des ventes de certains aliments**, en particulier, **les produits frais**⁷, souvent plus chers. Ainsi, les ventes de poissons, viandes, fromages, de fruits et légumes ont baissé respectivement de 12,4%, 10,6%, 9% et 8,8% entre 2021 et 2022.

Avec **localement un niveau de vie**⁸ pour les ménages, **inférieur de 5% au niveau de vie national** et inférieur de 7,5% au régional, la question de l'accès, pour la population ligérienne, à une alimentation de qualité peut être considéré comme un sujet.



⁵ https://www.libération.fr/economie/hausse-des-prix-alimentaires-la-menace-dun-mars-rouge-plane-sur-les-chariots-20230221_JPCSUPNSD5BHXO7DNVXPKWPAYE/

⁶ https://www.economie.gouv.fr/cepc/recommandation-ndeg-22-1-relative-un-guide-de-bonnes-pratiques-en-matiere-de-contrats-portant#_ftnref1

⁷ De Saint Pol T., « Les évolutions de l'alimentation et de sa sociologie au regard des inégalités sociales » in L'année sociologique, 2017, n° 1, volume 67, pp.11-22.

⁸ Niveau de vie : Revenu médian disponible par unité de consommation

ALIMENTATION ET SANTÉ : LES POPULATIONS AUX REVENUS MODESTES PARTICULIÈREMENT EXPOSÉES

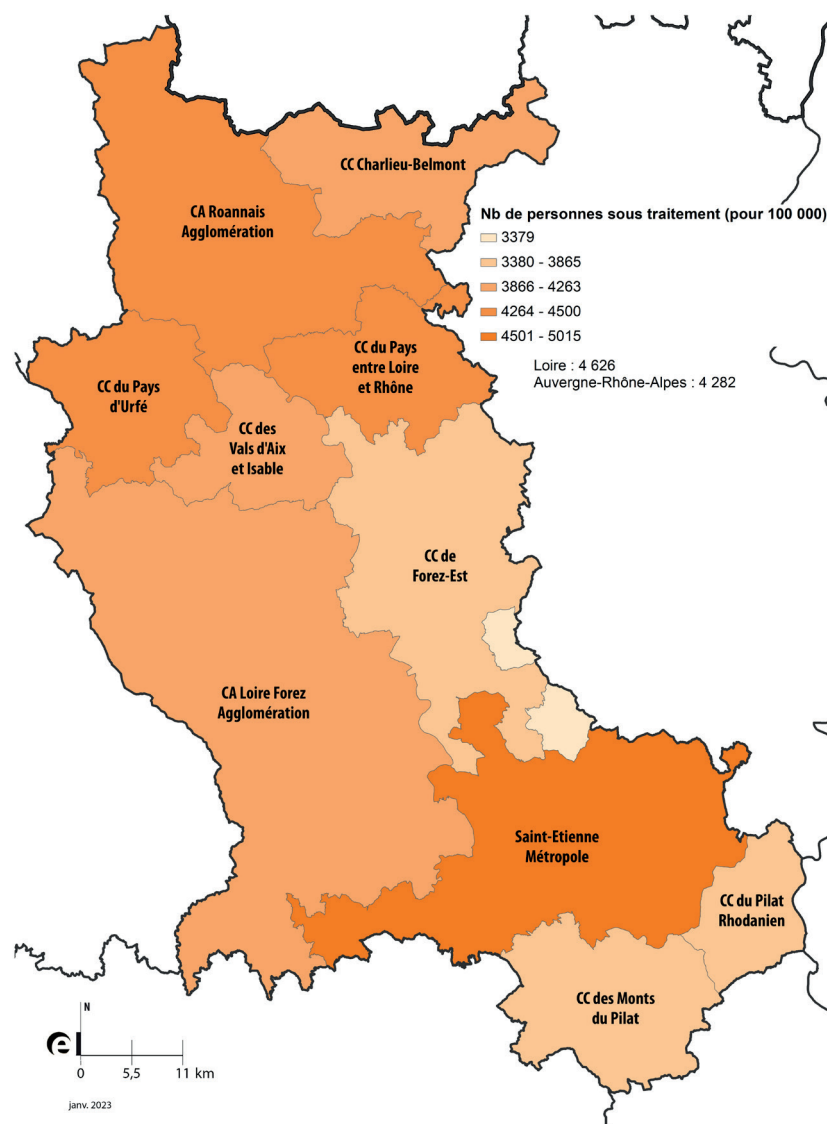
Selon Santé publique France et d'autres travaux de sociologues⁹, un lien fort existe entre inégalités sociales et alimentation car les populations les moins aisées n'ont pas forcément les ressources pour avoir accès à une alimentation équilibrée. Les aliments ultra-transformés peuvent ainsi coûter jusqu'à 50% moins chers que les aliments bruts ou peu transformés¹⁰ et sont davantage consommés par les foyers défavorisés¹¹.

Une enquête IFOP de Mars 2022¹² confirme cet état de fait en révélant que seuls 33 % des Français interrogés trouvent les légumes abordables et que 55 % en achèteraient davantage si leur budget alimentaire augmentait de 20 %, alors même qu'ils sont 78 % à estimer que les légumes sont indispensables pour être en bonne santé.

Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous représente ainsi un enjeu de justice sociale autant que de santé publique.

Dans la Loire, la présence d'une population modeste contribue à une certaine vulnérabilité sanitaire : c'est un des facteurs du phénomène des inégalités sociales de santé. Les inégalités de santé ne sont pas dues aux seuls comportements individuels mais aussi aux conditions matérielles des personnes, aux caractéristiques environnementales de leurs lieux de vie, aux facteurs psycho-sociaux (stress des conditions de vie et de travail, relations et soutien social). La manière dont les personnes modestes s'alimentent est impactée par tous ces aspects. En témoigne la prévalence du diabète au sein de la population : celle-ci est plus forte dans les territoires où le taux de bas revenus est élevé (17% de bas revenus déclarés au seuil de 40% à Saint-Etienne Métropole et 12% à Roannais Agglomération contre 10% en Auvergne-Rhône-Alpes).

PART DES PERSONNES SOUS TRAITEMENT ANTI-DIABÉTIQUE



Sources : Cnam (Sniiram DCIR - 2020) ; observatoire Balises ; traitement epures

⁹ Régnier F. et alii, Sociologie de l'alimentation, 2006, Paris, Ed. La Découverte.

¹⁰ Gupta S. et alii, Characterizing ultra-processed foods by energy density, nutrient density, and cost, frontiers in nutrition – <https://doi.org/10.3389/fnut.2019.00070>

¹¹ Batal M. et alii, « Sociodemographic associations of the dietary proportion of ultra-processed foods in First Nations peoples in the Canadian provinces of British Columbia, Manitoba, Alberta and Ontario, International Journal of Food Sciences and Nutrition » 2018, <https://doi.org/10.1080/09637486.2017.1412405>

¹² <https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2022/03/118760-rapport.pdf>

I LE RÔLE DES ACTEURS PUBLICS : UN ENGAGEMENT À TOUS LES NIVEAUX

Au regard des enjeux variés évoqués, la question alimentaire est devenue une **préoccupation majeure des acteurs publics** avec l'émergence de grandes lignes nationales encourageant une forte territorialisation des questions agricoles et alimentaires pilotées localement et pouvant prendre des formes différentes.

Jean-François Caron, Maire de Loos-en-Gohelle (62) et ancien Vice-Président de la Région Nord-Pas-de-Calais¹



L'alimentaire est un sujet majeur pour les élues et élus, qui a des conséquences sur le développement économique d'un territoire, sur la santé des habitants, l'écologie, etc...

Ma conviction, en tant que maire, est que nous avons un nouveau rôle à jouer : travailler à connecter l'offre locale de produits bio et la demande. L'échelle de l'agglomération est parfaite pour offrir aux agricultrices et agriculteurs des débouchés grâce aux cantines et services de restauration collective »

DES POLITIQUES NATIONALES POUR RÉPONDRE AU DÉFI ALIMENTAIRE

Dans la lignée des recommandations internationales, l'Etat français à travers son ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire fixe le cap avec des politiques globales. D'un point de vue réglementaire, **l'article 1 du Code rural et de la pêche maritime** précise que la politique de l'alimentation a pour objectif « **d'assurer à la population l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante**, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et l'adaptation aux effets du changement climatique ». Cet article fixe le cadre de l'intervention de tous les acteurs publics. L'Etat, en particulier le traduit ces dernières années dans les stratégies suivantes :

- **Le Programme national de l'alimentation (PNA) 2019 - 2023** dont l'objectif principal est la **sécurité alimentaire**, tout en visant un **objectif de qualité**. Il dispose de trois axes thématiques : la justice sociale, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'éducation alimentaire, et de deux axes transversaux : les projets alimentaires territoriaux et la restauration collective.

- **Le volet nutritionnel** est géré dans le cadre du Programme national de l'alimentation et de la nutrition (PNAN) 2019-2023 et le plan national nutrition santé (PNNS) 2019 -2023 qui fixent les objectifs, principes et orientations de la politique nutritionnelle.

Dans cette lignée, le gouvernement a annoncé le 3 novembre dernier la création d'un **fond pour les nouvelles solidarités alimentaires**. Il importe pour l'Etat, à travers cette mesure spécifique, de **favoriser l'accès à la nourriture en aidant les acteurs de la filière agro-alimentaire**.

CRÉATION D'UN FOND POUR LES NOUVELLES SOLIDARITÉS ALIMENTAIRES

Le gouvernement a annoncé la création d'un fond pour une aide alimentaire durable. Dédié à la qualité de l'aide alimentaire fournie aux personnes les plus démunies, ce fond est doté de 60 millions d'euros. Il permettra d'aider d'une part, via des appels à projets, les grands acteurs nationaux de l'aide alimentaire à acheter davantage de produits de qualité, des produits frais, notamment des fruits et légumes, ainsi que des produits sous label de qualité. Ces crédits seront d'autre part destinés à soutenir des initiatives dans les territoires, telles que l'approvisionnement en circuit court des banques alimentaires et des associations.

¹https://www.cnfpt.fr/sinformer/mediatheque/dossiers/lalimentaire-nouveau-champ-daction-collectivites/national#article_collectivites-a-pointe-du-bien-manger

DES ACTIONS DE PROMOTION ET DE SENSIBILISATION DES CONSOMMATEURS

L'action publique en matière d'alimentation peut également se traduire par la mise en place de **campagne de promotion**.

C'est le cas par exemple de la marque « **La Région du Goût** », portée par la région Auvergne-Rhône-Alpes². Lancée en 2017, cette marque identifie les produits qui viennent de la région et souhaite ainsi favoriser un acte d'achat citoyen. L'ambition de cette marque est de :

- Valoriser les productions agricoles régionales et leur offrir davantage de débouchés
- Développer une agriculture fière de ses productions, forte et autonome, en maintenant la valeur ajoutée sur le territoire régional
- Inciter les consommateurs à effectuer un acte d'achat citoyen
- Encourager l'équité dans la relation commerciale, pour l'indépendance des agriculteurs
- Accompagner le développement économique des savoir-faire régionaux

- Transmettre notre patrimoine agricole et culinaire aux jeunes générations

- Valoriser nos recettes traditionnelles et cultiver le goût du partage et de la qualité.



Cette promotion peut également prendre la forme de **sites internet** à l'image du site collectif **delicesdu42fr**. Développé par le Pôle Agro 42³, avec le soutien de collectivités (département de la Loire, Saint-Etienne Métropole et région Auvergne-Rhône-Alpes) et des chambres consulaires (Commerce et Industrie, Agriculture, Métiers et Artisanat), cette plateforme a un double objectif :

- Permettre aux producteurs-fermiers, aux artisans, aux traiteurs/restaurateurs et aux entreprises de l'agroalimentaire de bénéficier d'une plateforme commune de promotion de la filière agri-agro ligérienne
- Faciliter l'accès des consommateurs aux produits locaux en géolocalisant les points de vente directe de produits alimentaires ligériens.

DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (PAT) POUR RAPPROCHER LES ACTEURS DE LA FILIÈRE AGRO-ALIMENTAIRE

Conséquence d'un mouvement engagé plus fortement dans les années 2000⁴, les **PAT** sont issus de la **Loi d'avenir pour l'agriculture**, l'alimentation et la forêt. Celle loi encourage une territorialisation plus forte de l'agriculture et de l'alimentation. Les PAT ont pour **objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires** en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

Elaboré de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.), un PAT rassemble l'ensemble des acteurs intéressés par la question de l'alimentation afin d'établir un diagnostic, définir des orientations et un plan d'actions pour répondre à des problématiques alimentaires locales.

Les PAT jouent un rôle essentiel pour accélérer la transition agricole et alimentaire en rapprochant producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales et consommateurs.



² <https://www.laregiondugout.com/>

³ Le Pôle Agro42 est une association, née de la demande des entreprises de la filière agroalimentaire de la Loire. Soutenu par le Département et appuyé par les chambres consulaires de la Loire, il a pour objectif de structurer et développer la filière dans toutes ses composantes (formation, réseau d'échanges, promotion des produits et savoir-faire, attractivité des métiers).

⁴ Maréchal G., Noël J. et Wallet F., « les projets alimentaires territoriaux (PAT) : entre rupture, transition et immobilisme » in Pour , 2018/2-3, pp.261-270.



Les projets alimentaires territoriaux peuvent s'étendre dans des échelles de territoires très différentes : de la petite commune à la grande région, en passant par les parcs naturels régionaux, les pays ou les départements.

Il existe maintenant deux niveaux de reconnaissance par le Ministère de l'agriculture et de la Souveraineté alimentaire, suivant l'état d'avancement du projet :

- Le niveau 1, qui correspond aux projets collectifs émergents, attribué pour 3 ans non renouvelable

- Le niveau 2, qui correspond aux projets dont le degré d'avancement permet la mise en œuvre d'actions opérationnelles, attribué pour 5 ans renouvelable.

Dans le département de la Loire, 7 PAT sont reconnus par le Ministère :

- 2 PAT sont de niveau 2 :

- Celui du Roannais porté par Roannais Agglomération (2021)
- Celui du Grand Clermont du PNR du Livradois Forez porté par le Pôle d'équilibre territorial et rural du Grand Clermont (2017).

- 5 PAT sont de niveau 1 :

- Celui de Saint-Etienne Métropole (2021)
- Celui de Loire Forez agglomération (2021)
- Celui de la communauté de communes de Forez-Est (2022)
- Celui de la communauté de communes des Monts du Pilat (2022)
- Celui des Monts du Lyonnais porté par la communauté de communes des Monts du Lyonnais (2022).



LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE

David Fara, Maire du Chambon-Feugerolles, Vice-Président de Saint-Etienne Métropole, en charge de l'agriculture, de la transition agricole et alimentaire

Saint-Etienne Métropole a décidé d'élaborer, en 2021, un projet alimentaire territorial (PAT) dans le cadre de sa compétence agricole. Cette ambition a été formalisée au travers de la candidature de la Métropole à l'appel à projets national « émergence de PAT ». Forte de cette labellisation et de 100 000 € de subvention de l'ADEME, la Métropole a ainsi candidaté à un autre appel à projets qui a permis d'obtenir près de 650 000 € de subventions de l'Etat pour huit projets territoriaux liés à l'alimentation durable. La phase de concertation, menée avec l'ensemble des partenaires publics et privés et les 53 communes du territoire pendant plus d'un an, a permis de définir une stratégie et un plan d'actions pour les années 2023 à 2026. La finalité d'une telle démarche est de mettre en œuvre

sur la Métropole une alimentation plus saine, locale, durable et accessible à tous dans laquelle les enjeux de transition écologique et d'économie circulaire constituent un fil rouge. Le PAT s'appuyant sur un écosystème d'acteurs, chacun des partenaires contribuera techniquement et/ou financièrement à ce projet. Cette démarche concertée permettra de développer de nouvelles solidarités entre territoires urbain et rural, avec un objectif commun : mieux produire et mieux manger.

Dans cette perspective, 5 axes stratégiques ont été définis :

- Axe 1 : maintenir l'agriculture de proximité et accompagner sa transition ;
- Axe 2 : valoriser la filière alimentaire et fédérer ses acteurs ;

- Axe 3 : réduire les inégalités sociales et spatiales d'accès à l'alimentation ;
- Axe 4 : sensibiliser tous les acteurs à une alimentation saine, locale et durable ;
- Axe 5 : mettre en place une gouvernance alimentaire locale ouverte, ambitieuse et opérationnelle sur le long terme.



© Cap Métropole

DES RÉGIES AGRICOLES POUR MAÎTRISER L'APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

La **régie agricole** est un outil qui permet à une **collectivité** de **se réapproprier des espaces délaissés en les dédiant à l'alimentation** afin de fournir aux cantines scolaires, gérées par cette même collectivité, des légumes, à la fois bio et locaux.

Localement, **l'exemple de la régie agricole municipale de Firminy** est particulièrement intéressant car elle produit depuis 2019, des légumes

bio sur une parcelle d'un hectare appartenant à la commune, jusque-là inutilisée. Exploitée par un marâcher employé par la municipalité, cette régie, véritable exploitation agricole, alimente ainsi chaque jour les repas des cantines scolaires de la ville et de trois foyers de personnes âgées, soit près de 1 000 repas par jour, ainsi que les stocks de l'épicerie solidaire.

Cette régie agricole a également un objectif pédagogique puisque les enfants des écoles de la ville peuvent visiter le jardin et participer aux activités agricoles.



© Ville de Firminy

LES PRODUCTIONS AGRICOLES DE LA LOIRE : UNE CAPACITÉ NOURRICIÈRE HÉTÉROGÈNE

Les crises sanitaires et énergétiques actuelles ont mis en évidence la fragilité des systèmes d'approvisionnement classiques et la pertinence d'un approvisionnement local avec le renforcement du concept « d'autonomie alimentaire » afin d'éviter une dépendance accrue aux importations. Cette reterritorialisation alimentaire fait partie des axes de travail identifiés par les acteurs publics comme nous l'avons vu plus haut.

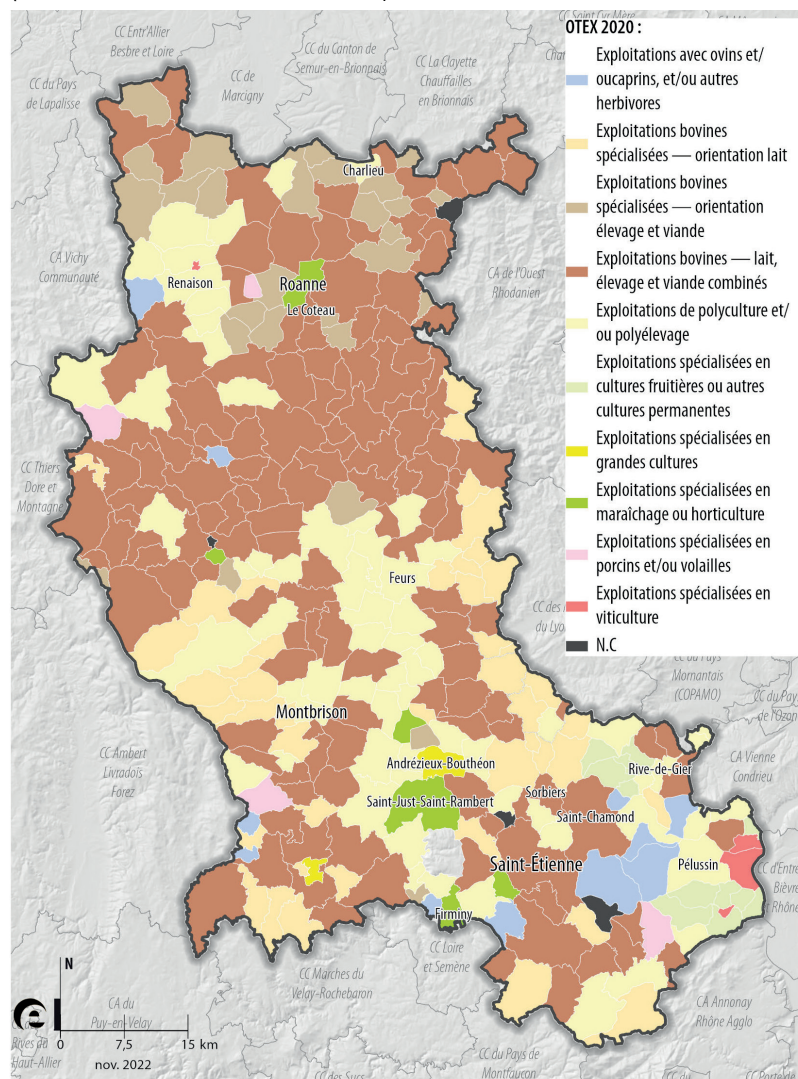
Fréquemment utilisée à l'échelle des exploitations d'élevage, l'autonomie alimentaire est définie comme le rapport entre les aliments produits sur l'exploitation et les aliments consommés par le troupeau.

À l'échelle d'un territoire, cette notion renvoie à la capacité de celui-ci à répondre aux besoins alimentaires de ses habitants. Sur le département de la Loire, la question se pose donc de savoir si les productions agricoles locales ont la capacité de nourrir à moindre coût la population ligérienne aux vues du contexte actuel et des évolutions alimentaires.

UNE AGRICULTURE LOCALE TRADITIONNELLE QUI ÉVOLUE DOUCEMENT

À l'échelle de la Loire, la Surface Agricole Utile (SAU)¹ des exploitations dont le siège se situe dans le département, représente 231 525 ha en 2020, soit 48% de la surface départementale.

ORIENTATION TECHNO-ÉCONOMIQUE PRINCIPALE DES EXPLOITATIONS (RECENSEMENT AGRICOLE 2020 - LOIRE)



¹ La surface agricole utilisée (SAU) est un instrument statistique destiné à évaluer la surface foncière déclarée par les exploitants agricoles comme utilisée par eux pour la production agricole.

Le territoire se caractérise par des **productions diversifiées** comme le montre la carte ci-contre des orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) ligériennes. Néanmoins, **les filières bovins lait et bovins viande dominent** le paysage agricole ligérien, y compris en termes de surfaces exploitées.

98 % de la SAU en 2020 sont occupées par des cultures liées à l'élevage, essentiellement bovin et 81% accueillent des prairies

En termes de dynamiques entre 2010 et 2020, la part des surfaces dédiées à l'élevage reste inchangée, confirmant le poids de cette filière sur le département et son indépendance vis-à-vis des tendances alimentaires actuelles. En revanche, **deux évolutions** démontrent une certaine **adaptation** de l'agriculture départementale à la **demande en alimentation locale**, tout en recherchant une meilleure rentabilité :

- **Les protéagineux / légumes secs** dont la surface double, passant de seulement 109 ha en 2010 à 251 ha en 2020 (+130%) ;

- **Les légumes frais**, plants de légumes, melons ou fraises dont les surfaces augmentent de 121 ha soit +38%.

SURFACES CULTIVÉES

en hectares	2010	2020	Évolution 2020 / 2010	Part dans les surfaces régionales
Ensemble de la SAU	233 552	231 525	- 1 %	8 %
Dont :				
céréales	26 066	24 138	- 7 %	5 %
oléagineux	774	706	- 9 %	1 %
protéagineux et légumes secs pour leur graine	109	251	+ 130 %	2 %
plantes à fibres et plantes industrielles diverses	6	12	+ 84 %	3 %
plantes à parfum, aromatiques, médicinales	15	21	+ 34 %	0 %
pommes de terre	241	275	+ 14 %	8 %
légumes frais, plants de légumes, melons ou fraises	319	440	+ 38 %	4 %
fourrages annuels ²	12 907	15 335	+ 19 %	15 %
prairies ³	190 028	187 593	- 1 %	9 %
fleurs et plantes ornementales	89	21	- 77 %	8 %
vignes	941	1 039	+ 10 %	2 %
cultures fruitières	1 230	1 031	- 16 %	3 %

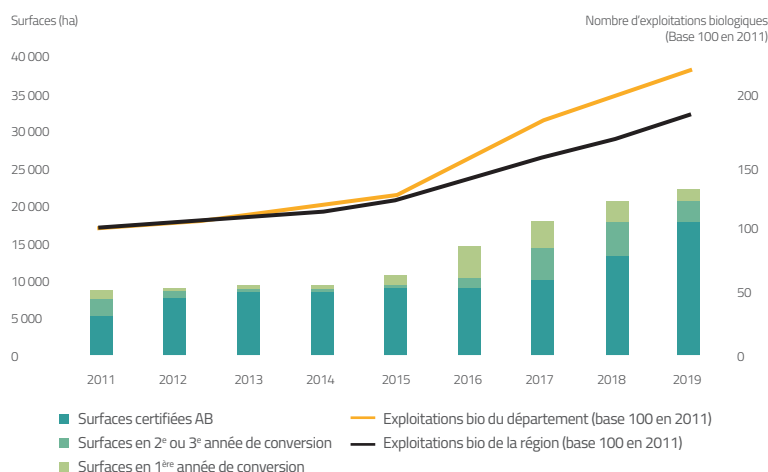
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Au-delà des filières, les exploitations agricoles évoluent dans leur façon de travailler. Ainsi, on observe **un nombre important de conversion à l'agriculture biologique**.

Selon la Chambre d'agriculture de la Loire, en 2020, 12 % des exploitations agricoles soit, 497 exploitations, sont en agriculture biologique (6e rang régional). Cela représente 21 377 ha, avec une dynamique de **progression d'environ 10% chaque année**.

Le département est par ailleurs au 5e rang régional au nombre de transformateurs et de distributeurs certifiés bio.

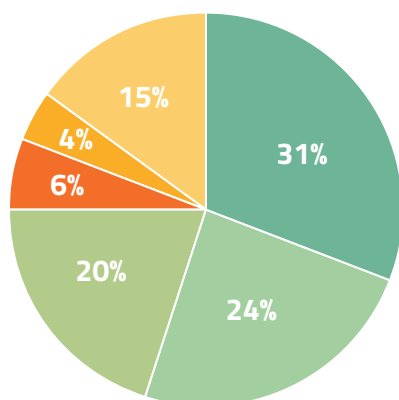
EVOLUTION DES SURFACES BIO ET DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS BIO DANS LA LOIRE



Sources : Agence bio / OC Agreste - TraitementS DRAAF AURA / SRISET

5^E de La région en nombre de distributeurs bio

RÉPARTITION DES DISTRIBUTEURS CERTIFIÉS BIO DANS LA LOIRE
PAR CATÉGORIE

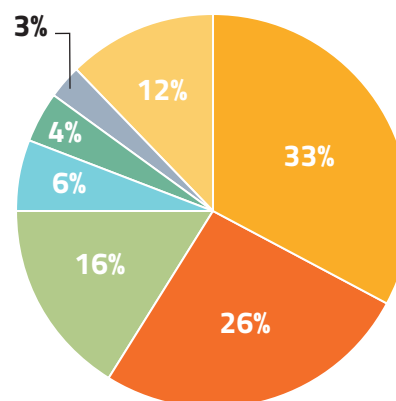


- Grossistes et négociants
- Magasins spécialisés bio
- Grandes et moyennes surfaces
- Industries agroalimentaires
- Boulangeries
- Autres

Source : Agence bio / Notifications - Traitements Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes.

5^E de La région en nombre de transformateurs bio

RÉPARTITION DES TRANSFORMATEURS CERTIFIÉS BIO
DANS LA LOIRE PAR CATÉGORIE



- Boulangeries
- Industries agroalimentaires
- Grandes et moyennes surfaces
- Supérettes
- Grossistes et négociants
- Brasseries
- Autres

Source : Agence bio / Notifications - Traitements Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes.





**JIMMY ERBELDING,
MARÂÎCHER BIO À SAINT-MAURICE-EN-GOURGOIS (42)**

Il a 3 choses qui me plaisent dans le Bio. Tout d'abord, c'est la technicité du travail en bio qui est intéressant. Il faut être par exemple constamment attentif aux maladies afin que les cultures puissent se développer dans les meilleures conditions. Le second aspect est la préservation de la biodiversité. Dans mon exploitation, je suis fier d'avoir une belle biodiversité et je fais mon maximum pour la préserver. Mon travail se fait avec l'aide des coccinelles, des libellules, des abeilles qui favorisent la pollinisation de mes légumes lors de leur floraison. Le troisième est de produire sans intrants chimiques. Sur les légumes, le bio est particulièrement important car le délai entre production et consommation est très court. Il est important que les légumes soient sains.

Malheureusement, j'ai aujourd'hui une véritable crainte vis-à-vis de l'avenir notamment par rapport à l'eau. Avec les sécheresses, il devient urgent de créer du stockage d'eau, dans le respect de l'environnement et de la biodiversité afin de continuer à travailler. Il faudrait ainsi que les réglementations puissent nous

permettre de réaliser certains projets. Sans quoi, il existe un risque de sous-production, voire de disparition d'exploitations. Ce serait dommage de perdre cette très grande diversité de productions, qui constitue un véritable patrimoine et qui façonne notre paysage.

Il faut bien comprendre que le bio n'est pas un amusement ou du

jardinage, l'agriculture biologique doit produire et participer à nourrir notre population. Mais elle ne peut pas le faire seule. Il est donc important de ne pas opposer le bio et l'agriculture conventionnelle. Les 2 systèmes sont complémentaires. On est une grande famille qui doit rester unie pour que notre agriculture réponde au défi climatique qui nous attend.



UNE PRODUCTION AGRICOLE ADAPTÉE À L'ALIMENTATION DU TERRITOIRE ?

Afin de calculer schématiquement si les productions locales sont adaptées à la consommation alimentaire du territoire ligérien, nous avons mobilisé l'outil PARCEL². Celui-ci permet d'évaluer théoriquement les surfaces agricoles nécessaires pour répondre aux besoins alimentaires d'un territoire.

Appliqué sur le territoire ligérien, PARCEL estime, sur la base de la part de bio et des régimes alimentaires actuels, qu'il faudrait une surface agricole de 282 872 ha pour nourrir la totalité de la population de la Loire, soit environ 37 000 ha de plus que la surface actuellement exploitée de 245 889 ha (RA 2020). Les surfaces agricoles ligériennes actuelles ne sont donc pas suffisantes pour nourrir la population qui y réside, puisque son **potentiel nourricier n'est que de 87 %**, soit 1 point de moins que celui de la **région Auvergne-Rhône-Alpes (88%)**, mais largement inférieur à celui la **France métropolitaine**, dont les **surfaces sont excédentaires** pour répondre aux besoins, à hauteur de **137%**.

Ce potentiel nourricier est insuffisant globalement mais il l'est également par produit puisque les surfaces agricoles actuelles destinées à l'élevage ne répondent qu'à 87% au besoin local et les grandes cultures qu'à 42%. Ce déficit est encore plus marqué pour les fruits et légumes, pour lesquels les surfaces actuelles ne pourraient satisfaire les besoins de la population qu'à hauteur de 34 % seulement pour les premiers et 11% pour les seconds.

Ce déficit tend à se réduire pour les légumes puisque les surfaces consacrées au maraîchage ont

POTENTIEL NOURRICIER GLOBAL



87 % des besoins alimentaires pourraient être produits sur les surfaces agricoles du territoire.

POTENTIEL NOURRICIER PAR PRODUIT(*)



11 %
Légumes



34 %
Fruits



42 %
Grandes cultures



87 %
Elevage

> 100% = surfaces excédentaires pour répondre au besoin local

> 100% = surfaces déficitaires pour répondre au besoin local

Les productions agricoles des territoires sont en réalité utilisées pour partie sur le territoire et pour partie exportées. Il existe également d'importants flux d'imports pour répondre à la demande alimentaire globale.

(*) Le potentiel nourricier se fonde sur l'assolement de cultures actuellement en place sur le territoire étudié :

- Un potentiel nourricier de 0% signifie que la production est actuellement inexistante sur le territoire et qu'il sera donc nécessaire de la mettre en place pour pouvoir répondre au besoin d'une alimentation locale.
- Un potentiel nourricier supérieur à 100 signifie, au contraire, que la production est actuellement déjà présente sur le territoire et qu'elle produit des quantités supérieures au besoin d'une alimentation locale.

Source : Parcel-app.org

augmenté de 28% entre 2010 et 2020. En revanche, le potentiel nourricier en fruits risque lui, de se réduire encore du fait d'un recul des surfaces arboricoles de 16% au cours des dix dernières années.

Ce déficit en fruits et légumes interroge d'autant que les tendances alimentaires actuelles montrent une augmentation sensible de leur consommation.

Finalement, il existe un **déséquilibre entre notre production agricole et ce qui est consommé sur notre département**. Cela induit des **exportations / importations** et pose donc la **question de l'adaptation du système entre l'offre et la demande**, et d'une manière générale, de la préservation des terres agricoles et du rôle des acteurs, notamment des politiques publiques dans l'accompagnement des filières.

UNE AGRICULTURE LIGÉRIENNE FACE À DES DÉFIS

Si certaines évolutions semblent pertinentes aux vues des modifications des régimes alimentaires, elles s'intègrent dans un contexte où **l'agriculture ligérienne est fragilisée face à des défis fonciers, démographiques et climatiques**.

Le défi foncier

En 10 ans, les surfaces agricoles utilisées par les exploitations ligériennes ont **diminué de 1%**, soit une perte de 2 027 ha, selon les recensements agricoles 2010 et 2020. Cette perte équivaut à la surface exploitée par 38 exploitations³.

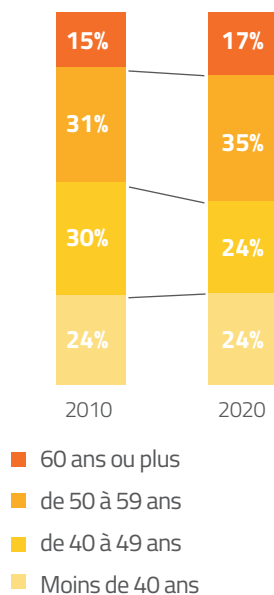
² <https://parcel-app.org/>

³ La taille moyenne des exploitations ligériennes en 2020 est de 57 hectares

Cette diminution des surfaces agricoles est liée à la consommation d'espaces pour le développement urbain. Elle est également le fait d'abandons de terres agricoles du fait de contraintes et de déséquilibres économiques pour les exploitations. C'est le cas notamment en milieu périurbain où le cloisonnement de parcelles agricoles les rendent difficiles et coûteuses à exploiter, ainsi qu'en montagne où certaines parcelles non mécanisables sont progressivement abandonnées.

Le défi démographique

EXPLOITANTS, COEXPLOITANTS ET ASSOCIÉS ACTIFS SELON LA CLASSE D'ÂGE



Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Bien que la **Loire** soit le **premier département de Rhône-Alpes en termes d'installations de jeunes agriculteurs**, selon la chambre d'agriculture de la Loire, la **population agricole reste globalement vieillissante** avec un âge moyen en 2020 approchant les 53 ans. 17% des chefs, co-exploitants et associés actifs ont 60 ans et plus.

Ce vieillissement pose la **question du devenir des exploitations et du renouvellement des générations**. Sur certains secteurs du nord du département et dans les territoires laitiers du sud (Monts du Lyonnais et du Forez, Massif du Pilat), on constate un renouvellement de génération avec de nombreuses installations de jeunes agriculteurs sur des filières économiquement viables.

Le défi climatique

L'agriculture, plus que toute autre activité, est impactée par le changement climatique. Ainsi, d'après la chambre d'agriculture de la Loire, on observe :

- Un réchauffement des températures (hausse de la température de 0,35 et 0,40°C/10 ans en moyenne annuelle, plus marquée au printemps). Cette tendance haussière engendre une augmentation de l'évapotranspiration et donc un accroissement des besoins en eau pour assurer la bonne croissance des plantes

- Une modification de la fréquence et de la répartition annuelle des précipitations avec un allongement des périodes de sécheresse (de mi-mai à fin octobre), peu compatible avec le cycle végétatif des plantes.

Pour faire face à cette situation qui s'intensifie d'année en année, l'agriculture s'adapte, modifie ses pratiques ou améliore ses techniques, comme le montre le projet de recherche et développement « Adaptations des pratiques culturales au changement climatique » (AP3C)⁴, porté par le Service interdépartemental pour l'animation du Massif central (SIDAM)⁵. Mais la tension n'en demeure pas moins présente, avec localement des **choix complexes** notamment en termes **d'approvisionnement en eau**.



Stockage d'eau de Villeroi à Champdieu (42)

⁴ <https://www.sidam-massifcentral.fr/developpement/ap3c/climat-et-indicateurs-agro-climatiques-en-2050/>

⁵ SIDAM : organisme inter-établissement du réseau des Chambres d'Agriculture du Massif-Central

LES CIRCUITS DE TRANSFORMATION ET DE DISTRIBUTION : UN TISSU INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DYNAMIQUE

Être un territoire agricole ne suffit pas pour nourrir sa population. Celui-ci doit disposer des **outils** permettant de **rendre accessible cette production au plus grand nombre via les circuits de transformation et de distribution**. Le département de la Loire possède ces outils avec un tissu agro-alimentaire et commercial important, qu'il convient néanmoins d'analyser au regard des dynamiques de consommations alimentaires mises en évidence précédemment.

Albert Ritzenthaler, membre du Conseil Economique Social et Environnemental - Avis du CESE sur les circuits de distribution des produits alimentaires - mai 2016¹



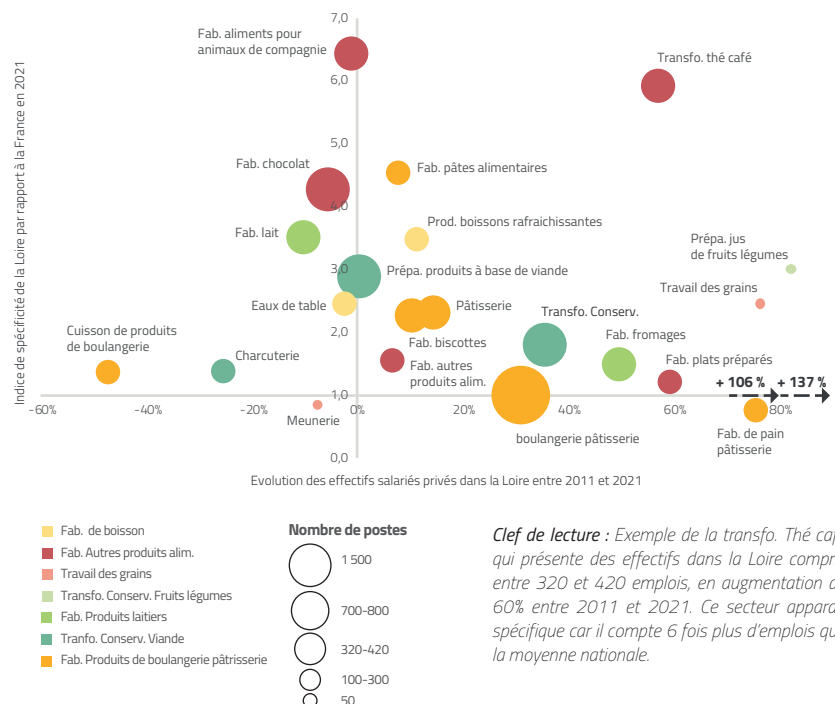
Redonner sens, valeur et confiance à l'alimentation, telle est la demande exprimée de plus en plus fortement par les consommateurs, mais aussi par la plupart des acteurs des circuits de distribution des produits alimentaires. Cette demande marque la remise en cause d'un modèle de consommation de masse et standardisé qui s'est progressivement imposé à la fin du XX^e siècle et se caractérise par l'hypermarché alimenté par l'agro-industrie. [...] Les circuits de proximité apportent une réponse à la demande de confiance et de relation entre le consommateur et le producteur ou le transformateur. Leur développement correspond à la volonté commune de rétablir la valeur du produit. »

L'AGROALIMENTAIRE, UN POIDS-LOURD DE L'INDUSTRIE LOCALE

6^e département d'Auvergne-Rhône-Alpes en termes de SAU, 7^e en nombre d'exploitations, la **Loire est également un territoire de transformation avec 14% des exploitations qui transforment sur place** essentiellement le lait, la viande, les fruits et les légumes. C'est également le fait d'une présence importante de l'industrie agroalimentaire.

Comparativement à sa structure économique, la Loire est spécifique dans l'industrie agroalimentaire par rapport à la France puisque celle-ci y est 1,4 fois plus représentée.

POSITIONNEMENT DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE



Source : Acooss-Urssaf traitement : observatoire de l'économie d'épures

¹ https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2016/2016_03_circuit_produits_alimentaires.pdf

Comme le montre le graphique précédent, **il y a un véritable positionnement économique stratégique de la Loire sur l'agroalimentaire**. Celui-ci s'appuie d'abord sur une diversité des industries et une spécificité dans tous les sous-secteurs industriels (au-dessus de l'axe horizontal), à l'exception de la fabrication de pain/pâtisserie. La plupart des sous-secteurs sont en croissance (à droite de l'axe vertical), ce qui démontre un véritable dynamisme économique de l'agroalimentaire pour le département de la Loire.

Au total, le territoire compte **7 750 emplois dans l'agroalimentaire, soit 68% des postes de l'industrie ligérienne** contre 55% à l'échelle régionale ou nationale. Trois EPCI ressortent avec des effectifs dans l'agroalimentaire plus importants que les effectifs totaux en proportion :

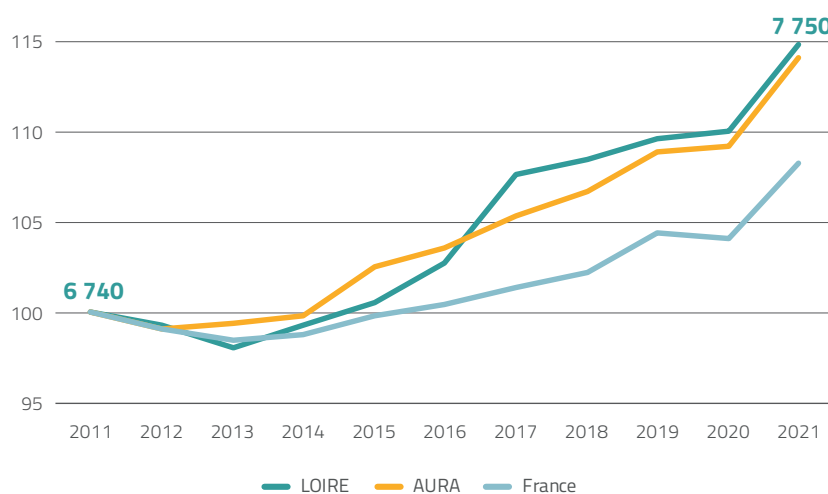
- Roannais Agglomération : 19 % des effectifs agroalimentaires de la Loire (15 % des effectifs totaux)
- Forez-Est : 18 % contre 8 %
- Pilat Rhodanien : 7 % contre 1 %

Alors que les effectifs salariés privés totaux se sont stabilisés entre 2011 et 2021 dans la Loire, **les effectifs salariés privés dédiés à l'industrie agroalimentaire ont augmenté de 15 %**.

L'analyse des données URSSAF indique que l'économie ligérienne, prise dans son ensemble, a été fortement impactée par la crise économique de 2008. Il a fallu attendre 2017 pour que l'économie reparte, économie qui a été à nouveau fragilisée par la récente crise sanitaire avant de rebondir en 2021.

La filière agroalimentaire montre un tout autre visage car elle se caractérise par une dynamique très

EVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS PRIVÉS DE L'IAA ENTRE 2011 ET 2021 (BASE 100 = 2011)



Source : Acoess-Urssaf traitement : observatoire de l'économie d'épures



forte de ses effectifs depuis 2013 (+ 17 %). Elle a fait preuve d'une résilience très importante face à la crise sanitaire, affichant des taux de croissance bien plus importants qu'aux niveaux régional et national.

Cependant, toutes ces entreprises agroalimentaires implantées sur le département ne s'appuient pas forcément sur un approvisionnement local.

Des entreprises comme NESTLE Purina Petcare France, située à Veauche, spécialisée dans la fabrication d'aliments pour animaux

de compagnie ou NIGAY, située à Feurs, qui fabrique du caramel n'ont absolument pas un ancrage local, leur localisation étant davantage liée à des critères géographiques et de main d'œuvre.

En revanche, les industries agroalimentaires orientées autour de la viande, du lait et des eaux minérales puisent dans les productions locales. Parmi celles-ci, citons Tradival, située à La Talaudière et spécialisée dans la transformation et la conservation de la viande, la Fromagerie Guilloteau située à Pélussin.

UNE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES EN PLEINE MUTATION

En alimentaire, les **comportements d'achat des ménages ligériens** s'avèrent favorables aux **grandes et moyennes surfaces** (hypermarchés, supermarchés, hard discount et drives)². Elles **représentent 71 % d'emprise** (70% au niveau national), c'est-à-dire que lorsque les ménages ont 100€ à dépenser, ils dépensent plus de 70 € dans les grandes et moyennes surfaces. Ce sont les hypermarchés qui captent le plus de dépenses avec 35 % d'emprise (suivi des supermarchés, du hard discount et des drives). Alors que l'emprise des hypermarchés est stable, celle des supermarchés et du hard discount est plutôt en baisse³.

Si les grandes et moyennes surfaces constituent encore la forme d'organisation prédominante sur le territoire, le **paysage commercial alimentaire** est, depuis plusieurs années, **remodelé** par la transformation des formats de distribution et les changements profonds des pratiques d'achat. Les consommateurs achètent en fonction de leurs envies, du moment, des contraintes. **La consommation est plus responsable ou plus connectée. Les commerçants développent de nouveaux formats ou lieux de vente.** A l'échelle du département ligérien, trois tendances fortes ressortent⁴.

Diminution de la taille des magasins pour renforcer le maillage territorial

Les consommateurs recherchent de plus en plus à gagner du temps et à **simplifier leurs achats**. Ils se tournent **vers les magasins de proximité** ou de taille moyenne situés non loin du domicile (superettes, supermarchés).



Le Casino de la place Carnot, Saint-Etienne

39% des actifs du Sud Loire réalisent un achat à proximité de son lieu de travail et 24% sur leur trajet domicile-travail au moins une fois par semaine⁵. Par ailleurs, depuis 2 à 3 ans, on assiste à une réduction de la taille des projets commerciaux alimentaires. Les **opérateurs** commencent à orienter leur **développement vers ces formats de proximité** dans le cadre de programme mixtes en renouvellement urbain, notamment en centralité ou en secteur urbain. Cependant, ces projets sont encore peu nombreux, ils représentent, à l'échelle nationale, seulement 15% des projets sont en centralité et 5% des surfaces (contre 1% en janvier 2018)⁶. A noter toutefois que les projets en centralité en renouvellement urbain, particulièrement en dehors des métropoles et agglomérations, sont plus difficiles à concrétiser et sont soumis à de nombreuses contraintes comparativement à des projets déployés en périphérie sur du foncier nu (règles d'urbanisme type ABF, dépollution éventuelle, foncier plus cher générant une moindre rentabilité, moins de place pour du parking en surface, etc.).

Ce constat se retrouve à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne. Seule la Métropole de Lyon se distingue sur ce point, et dans une moindre mesure les Communautés d'Agglomération Porte de l'Isère (Capi) et Roannais Agglomération (avec l'îlot Foch Sully).

² Le commerce ligérien : du commerçant au consommateur, des pratiques en mutation, Observatoire du commerce epures, avril 2022 : <https://www.epures.com/index.php/publications/epures/economie-emploi/1242-le-commerce-ligerien-du-commerçant-au-consommateur-des-pratiques-en-mutation>

³ Entre 2011 et 2017, l'emprise des hypermarchés est stable (+0.6 points). Cette stabilité s'explique par le passage de certains supermarchés en hypermarchés. A l'inverse, les formats qui ont perdu de l'emprise en alimentaire sont les supermarchés (-2 points), les commerces de moins de 300 m² (-2 points) et le hard discount (-1 point). Le commerce ligérien : du commerçant au consommateur, des pratiques en mutation, Observatoire du commerce epures, avril 2022

⁴ Analyse de 10 ans de dynamiques commerciales sur l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne au regard des objectifs partagés de l'inter-Scot, Agences d'urbanisme de Saint Etienne et de Lyon, juin 2020 <https://www.epures.com/index.php/publications/epures/economie-emploi/1003-analyse-de-10-ans-de-dynamiques-commerciales-sur-l-aire-metropolitaine-lyon-saint-etienne-au-regard-des-objectifs-partages-de-l-inter-scot>

⁵ Enquête consommateur CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, 2017

⁶ Procos, observatoire de l'immobilier commercial, 2019

Déploiement de stratégies sur tous les canaux de distribution

Face à l'expansion du commerce en ligne de ces 10 dernières années⁷ (avec une accélération due à la crise sanitaire), **les enseignes alimentaires optent pour des stratégies « omni canal⁸ » afin de fluidifier le parcours d'achat** et développer une **complémentarité entre les formes de vente physique et numérique.**

Les enseignes alimentaires traditionnelles, fortes de leurs réseaux de magasins physiques, se déploient progressivement sur internet notamment avec le drive voiture ou piéton. A l'échelle du département, le maillage se renforce avec 62 drives recensés en 2022. Les commerçants, au format plus petit, proposent de plus en plus un service de « click and collect » qui permet aux clients de retirer en magasin des achats effectués et payés en ligne. L'essor du e-commerce se traduit également par une progression des livraisons de produits alimentaires sur des lieux démultipliés : domicile, magasins, casiers, conciergeries etc... Sans remettre en cause le devenir des magasins physiques alimentaires tels que nous les connaissons aujourd'hui, l'essor du e-commerce interroge néanmoins leur fonctionnement. Cela doit également questionner les producteurs locaux afin que leurs productions puissent être accessibles par ces nouveaux modes de commercialisation.



Drive Casino à La Fouillouse



⁷ 255 millions d'euros à l'échelle de la Loire sur les 2.9 milliards d'euros en Auvergne-Rhône-Alpes : Etude LES EFFETS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL DE L'ESSOR DU E-COMMERCE, par les agences d'urbanisme du réseau Urba 4 (Saint-Etienne, Grenoble, Clermont-Ferrand et Lyon), 2021

<https://www.epures.com/index.php/publications/epures/economieemploi/1203-etude-sur-les-effets-en-matiere-d-amenagementterritorial-de-l-essor-du-e-commerce>

⁸ Utilisation de tous les canaux de distribution à disposition (magasin, internet...)

Des achats plus « responsables »

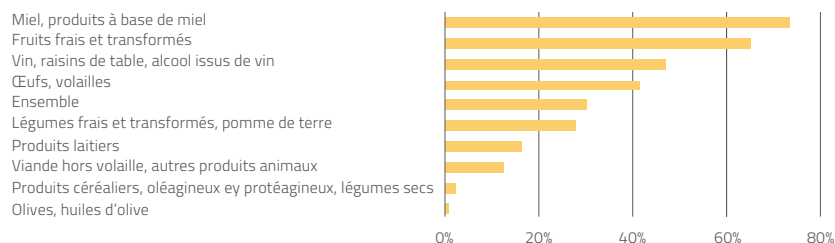
Avec la prise de conscience environnementale, le souci du bien-être et de la santé, les consommateurs sont plus exigeants sur la qualité et la provenance des produits. Ainsi en alimentaire, les consommateurs recherchent davantage de produits locaux et sains pour la santé comme en témoigne le succès des magasins proposant des produits bio⁹ ou locaux, des circuits courts, des marchés ou halles.

Certains grands distributeurs¹⁰ misent également sur le bio ou le local en élargissant leurs rayons et en renforçant les partenariats avec les producteurs locaux. Les rayons traditionnels deviennent le cœur des magasins, agencés selon une mise en scène reprenant les codes des épicerie ou des halles marchandes. Aujourd'hui, la part de l'approvisionnement local dans les rayons des magasins, même bio, demeure modeste mais cette pratique est en devenir.

A l'échelle du département, 1 222 exploitations, soit 30%, pratiquent la vente en circuit court (7^e rang au niveau régional). Ce modèle de commercialisation est en plein développement puisque seulement 21% des exploitations vendaient ainsi en 2010. Les produits les plus souvent vendus sont le miel et les produits dérivés, les fruits frais et transformés, le vin, les œufs et volailles comme le montre le graphique suivant issu de l'exploitation du recensement agricole 2020.

Parmi les 1 222 exploitations vendant en circuits courts, 60% (soit plus de 720 exploitations) font de la vente directe, c'est-à-dire que le producteur vend soit directement à la ferme soit sur les marchés. Autres formats de

23 PART DES EXPLOITATIONS COMMERCIALISANT EN CIRCUIT COURT PAR PRODUIT EN 2020



Source : Agreste - Recensement agricole 2020



DE LA FERME
au Quartier

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF « DE LA FERME AUX QUARTIER »

Créée en 2010, l'association « De la Ferme au quartier », aujourd'hui devenue SCIC, est un système de vente directe de producteurs à consommateurs. Son objectif est de permettre l'accès à des produits de qualité issus d'une agriculture locale tout en garantissant une rémunération juste aux producteurs pratiquant une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement.

Initialement orientée au profit des particuliers, « De la Ferme au Quartier » dispose également aujourd'hui, d'une offre en faveur des professionnels de l'alimentation. Cette seconde offre permet ainsi d'approvisionner notamment les restaurateurs du bassin stéphanois entre autres, fruits, légumes, viande, laitages, produits localement et majoritairement issus de l'agriculture biologique.

vente, les magasins de producteurs (au nombre de 20), les 25 AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)¹¹ et les autres initiatives locales structurées en associations (« la Luciole Forézienne » à Trelins qui fonctionne par le biais de commandes de paniers, « la Fourmilière » qui est un supermarché coopératif à Saint-Etienne ou « De la Ferme au Quartier » à Saint-Etienne également).

⁹ Au niveau national, le parc de magasins bio alimentaires a bondi de +25% entre 2010 et 2018, LSA expert

¹⁰ LSA Expert cite Naturalia (groupe Casino), Frais d'ici (groupe Invivo - Gamm Vert), So.Bio (groupe Carrefour), Cœur de nature (groupe Auchan...), Bio c'est bon

¹¹ <http://www.amapdelaloire.fr/lereseauloire/cartedesamapdelaloire/>

ALIMENTATION : ENJEUX ET QUESTIONNEMENTS AUTOUR D'UNE TRANSITION

A RETENIR

Le département de la Loire est un territoire dynamique au niveau agricole et agroalimentaire du fait de ses surfaces exploitées, de sa capacité nourricière globale et de son industrie agroalimentaire spécifique. Toutefois, en y regardant de plus près, le lien avec la population et son alimentation est plus contrastée.

Certes, ses surfaces en herbe et son bétail répondent largement aux besoins en lait et en viande de la population mais c'est loin d'être le cas pour d'autres aliments tels que les fruits et les légumes. Or, les tendances alimentaires actuelles montrent un mouvement vers davantage de végétal dans les assiettes, vers des produits plus sains et plus locaux. Ces nouveaux comportements alimentaires, portés par la montée des préoccupations

environnementales, questionnent le système actuel au point que les collectivités et les acteurs locaux s'investissent, en mettant en place des systèmes qui structurent l'approvisionnement alimentaire des villes et permettent l'accès à la production locale.

Assiste-t-on à une véritable transition alimentaire et à une remise en cause du modèle de surconsommation au profit d'une vision plus rationnelle et raisonnée de l'alimentation ? L'agriculture, questionnée par sa structure économique et les défis environnementaux, doit-elle, à elle seule, répondre aux nouvelles attentes des consommateurs ? Enfin, l'action publique, qui s'est renforcée sur le sujet récemment, sera-t-elle suffisante pour répondre au défi alimentaire actuel ?